



## RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Vancouver (Colombie-Britannique)
  - 19 au 21 mars 2012
- PARTICIPANTS**
- M<sup>me</sup> Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, rapporteure de la Section du Québec à la Commission des affaires parlementaires (CAP)
  - M. Dominic Dumont, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
  - Les sections du Québec et du Burkina Faso se sont vues confier, à la réunion de Marrakech (mars 2010), le mandat conjoint d'étudier le phénomène du nomadisme politique dans l'espace francophone. Les co-rapporteurs présentaient un troisième et dernier rapport d'étape sur le sujet à cette réunion intersessionnelle du printemps 2012.
- THÈMES**
- Le nomadisme politique
  - Discrimination et élections libres, justes et transparentes dans l'espace francophone : état des lieux, enjeux et perspectives
  - Communication de M. Pierre de Bané sur la nécessité de mieux connaître l'OIF, ses missions, ses programmes, son financement, sa coopération avec l'APF et l'étude d'un mémoire et d'une motion à ce sujet
  - La vie des assemblées dans l'espace francophone : recueil des procédures et des pratiques parlementaires
  - Les missions d'observation des élections
  - Les séminaires parlementaires et les stages de formation
  - Le programme NORIA
  - Le Parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes.
  - Préparation de l'audition de M. Abdou Diouf.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette commission.
- Par la présentation du rapport préparé par les sections du Québec et du Burkina Faso, sensibiliser les parlementaires aux enjeux du phénomène du nomadisme politique dans les parlements francophones.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présentation conjointe, par la députée québécoise et le député burkinabé, de ce troisième et dernier rapport d'étape sur le phénomène du nomadisme politique en Francophonie a suscité de nombreux commentaires fort pertinents, plusieurs des parlementaires présents ayant connu, au sein de leur Parlement, les effets du changement d'allégeance partisane de collègues en cours de mandat électoral.  
Ce rapport d'étape rend compte de la situation à cet égard dans les 19 parlements de l'espace francophone qui ont jusqu'ici répondu au questionnaire transmis l'an dernier à toutes les sections de l'APF.
- La députée québécoise a pu s'enquérir des résultats des 5 missions d'information et de contacts de l'OIF auxquelles l'APF a participé, tenues ces derniers mois aux Seychelles et en Côte-d'Ivoire (législatives), au Cameroun (présidentielle), en RDC (législatives et présidentielle) et en Tunisie (élection de l'assemblée constituante).
- La députée québécoise a également pu en apprendre davantage sur les 4 séminaires parlementaires de l'APF tenus depuis juillet 2011 ainsi que sur les diverses expériences de coopération interparlementaire multilatérales et bilatérales en Francophonie, notamment en termes de formation et de développement d'outils informatiques.
- La députée québécoise a aussi pu prendre connaissance des derniers développements relativement au dossier du Parlement francophone des jeunes et échanger avec ses collègues sur les perspectives d'avenir pour cette simulation parlementaire créée à Québec en 2001.
- La Commission a préparé l'audition du secrétaire général de la Francophonie qui aura lieu lors de la Session de Bruxelles en juillet 2012.

## COÛT

- Per diem et autres frais	1 846,60 \$
- Transport	2 064,57 \$
<b>Total</b>	<b>3 911,17 \$</b>